

DÉCISION DG n°2016-144 du

**1 AVR. 2016**

**portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Dispositifs médicaux d'assistance circulatoire mécanique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

**Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

- Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;
- Vu** la décision DG n°2016-141 du 25 mars 2016 portant création du Comité scientifique spécialisé temporaire « Dispositifs médicaux d'assistance circulatoire mécanique » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DÉCIDE**

**Article 1er :** Sont nommés membres auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « Dispositifs médicaux d'assistance circulatoire mécanique » pour une durée d'un an à compter de la date de la présente décision:

Mme ANTOINE (Martine)  
M. BASTIEN (Olivier)  
M. DECOENE(Christophe)  
M. FARGE (Alain)  
M. GANDJBAKHCH (Iradj)  
M. JACQUET (Luc)  
M. JAYLE (Christophe)

**Article 2 :** La Directrice des dispositifs médicaux thérapeutiques et des cosmétiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

**1 AVR. 2016**

Dr Dominique MARTIN

Directeur général